



UCA J.E.D.I.
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



With the support of the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Réseau EMOJIE

Etude des Mouvements des Ordres Juridiques International et Européen

Summer School 2021

*Valeurs et principes de droit international et européen
à l'épreuve des crises*

*Values and principles of International and European law
in the context of crises*

6-9 septembre 2021

Campus Trotabas, IdPD, salle 210
avenue Doyen Louis Trotabas – Nice

Ce travail bénéficie d'une aide du gouvernement français, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet Investissements d'Avenir UCA^{JEDI} portant la référence n° ANR-15-IDEX-01 et d'un financement par le Programme Erasmus+ de l'Union européenne dans le cadre de la chaire Jean Monnet « Union européenne et gestion des crises »

Présentation

La crise sanitaire actuelle donne au thème de l'édition 2021 de la Summer School du réseau « Etude des mouvements des ordres juridiques international et européen » (EMOJIE) une dimension particulière. Elle constitue assurément un contexte propice à l'analyse des rapports entre crise et valeurs et principes en droit international et européen. Son impact sur l'évolution du droit international et européen, les équilibres institutionnels ou les relations entre les acteurs de la société internationale porte ainsi l'attention sur certains principes et valeurs, solides mais éventuellement contradictoires, notamment la coopération (article 1§1 de la Charte des Nations unies), les droits humains, ou la souveraineté (consacrée en la matière par l'article 3§4 du Règlement sanitaire international).

Si elle constitue en cela une illustration forte, la pandémie ne saurait cependant limiter le périmètre des travaux de la Summer School 2021, qui s'inscrit cette année dans le cadre de la chaire Jean Monnet « UE et gestion des crises ». La thématique de la chaire (2019-2022), d'ailleurs bien antérieure à la crise sanitaire, est large et porte sur des situations de « polycrises » (environnementale, migratoire, financière, institutionnelle, politique, sécuritaire), qui induisent sur le plan temporel un état permanent, les crises n'étant pour la plupart plus ponctuelles ou périodiques mais structurelles.

Ce continuum conduit à mettre en perspective des instruments au fondement de l'ensemble normatif classique, qu'il s'agisse des principes de droit au sens de l'article 38 du statut de la CIJ, des principes du droit international, du droit européen et des valeurs, tant dans leur dimension métajuridique de soubassement des normes que dans une perspective « organique » (A.-J. Arnaud, *Critique de la raison juridique, où va la sociologie du droit ?*), lorsque le droit fixe ces valeurs, les objectivise, à l'instar de l'article 2 du TUE, ou encore dans le cadre des méthodes utilisées par les juridictions pour dégager des principes généraux (M. Delmas-Marty, *Vers une Communauté de valeurs?*), souvent dans une perspective globalisante.

Il s'agira ainsi, en distinguant nature et fonctions des valeurs et principes - souvent assimilés -, d'éprouver leur usage et leur impact sur les mutations ou la permanence du droit et des institutions dans des situations de fortes tensions, et de déceler l'émergence de valeurs et de nouveaux fondements de solidarité dans ces contextes.

Que l'on considère les outils techniques (principes de coordination des compétences : subsidiarité, ou cohérence, par exemple) ou moraux (solidarité, dignité, etc.), le débat ne sera pas circonscrit à une approche théorique, susceptible de renvoyer à des analyses de l'appui constitué par des valeurs et principes anciens, consensuels et pérennes dans l'interprétation du droit existant ou la production de nouvelles normes adaptées à une situation d'urgence ou de bouleversements. Si les approches constructiviste, utilitariste, ou naturaliste, évolutionniste, de théorie économique du droit, etc., sont en effet susceptibles d'aider à penser ces rapports, il convient également de confronter la mobilisation de principes et valeurs pour en éprouver la plasticité, la cohérence ou la résistance dans des situations où ils sont particulièrement menacés.

Les travaux de cette Summer School seront en outre étendus, dans un approche réflexive, à la place des principes et valeurs dans ce qu'une partie de la doctrine internationaliste analyse comme une crise de ce droit, renvoyant à ses soubassements, ses contradictions -notamment entre les différents ordres juridiques- , ou ses béances.

Ce travail bénéficie d'une aide du gouvernement français, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet Investissements d'Avenir UCA^{JEDI} portant la référence n° ANR-15-IDEX-01 et d'un financement par le Programme Erasmus + de l'Union européenne dans le cadre de la chaire Jean Monnet « Union européenne et gestion des crises »

**Programme
Summer School 2021**

***Valeurs et principes de droit international et européen
à l'épreuve des crises***

***Values and principles of International and European law
in the context of crises***

Lundi 6 septembre 2021

9h00 : Accueil des participants, salle 214bis

9h15 : Mots de bienvenue, Jeanick BRISSWALTER, président d'Université Côte d'Azur et Jean-Christophe MARTIN, directeur de l'Institut de la Paix et du Développement (IdPD)

Valeurs et principes de droit international et européen et gestion des crises

9h30 - Première table ronde : Le recours aux principes et valeurs face aux crises

Agnese VITALE, Università di Firenze

Principe de non-reconnaissance et règles impératives dans un contexte de crise

Lorenzo GROSSIO, Università Milano Bicocca-Université Côte d'Azur

The principle of mutual trust facing the rule of law backsliding: The case of EU judicial cooperation in criminal matters

Wissal EZZINE, Université Tunis-Carthage

Le principe de confiance mutuelle en droit de l'Union européenne à l'épreuve des crises. Essai sur la crise Covid-19

14h - Deuxième table ronde : L'émergence de principes et valeurs dans le contexte des crises

Bienvenu Criss-Dess DONGAR, Université Lyon III

La démocratie, principe fondamental du droit international contemporain ou valeur de la communauté internationale ? Quelques interrogations sur l'application du droit international de la démocratie en période de crise

Alina HOLZHAUSEN, University of Aberdeen

Duty to Cooperate under International and Regional Human Rights Law: An Opportunity to Ensure Protection Against Climate Change?

Michelle HURDLE, Université de Sherbrooke

Les crises, vecteur de développement de la responsabilisation des entreprises multinationales en matière de respect des droits humains

Mardi 7 septembre

Crises et atteintes aux principes et valeurs de droit international et européen

9h30 - *Première table ronde : Dérogations et restrictions aux valeurs et principes en situation de crise*

Tatiana SOLDANESCU, Université de Bucarest

Human rights derogations in the field of the ECHR - solution for managing the COVID-19 pandemic

Estabrak BCHIRI, Université Tunis-Carthage

L'incidence des mesures relatives à la COVID-19 sur la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux

Iulian MORARU, Université d'Etat de Moldavie

Unfair competition in the online environment and damage to the undertaking's e-reputation - a challenge to the values and principles of law in a situation of crisis?

14h - *Deuxième table ronde : Violations des valeurs et principes en situation de crise*

Elena ARDITO, Università di Macerata

The impact of Covid-19 on human trafficking and the obligation to protect victims under International and European Law

Ilaria INFANTE, Università degli Studi della Campania "Luigi Vanvitelli"

The Health Blackmail: Covid-19 Vaccinations in Occupied Territories between Israel's Denial of Responsibility and Russia's Attempt to Strengthen Control over the Territories

17h30 – *Projection du film documentaire de M. Alatar :*

BROKEN. Un voyage palestinien à travers le droit international

Production: Stefan Ziegler, Advocacy Productions, Genève, VO (sous-titré en français), 54 min.

18h30 – *Conférence relative à l'Avis de la CIJ de 2004 sur les Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé, prononcée par les professeures Beatrice Bonafè (université Roma-La Sapienza) et Chiara Vitucci (Università degli Studi della Campania « Luigi Vanvitelli »)*

La conférence sera suivie par un débat avec les étudiants du Master Droit international et droit européen et les doctorants du réseau Etude des mouvements des ordres juridiques international et européen, et d'un cocktail dans les jardins de la faculté.

Mercredi 8 septembre

Valeurs et principes de droit international et européen et « crise du droit »

9h30 - Première table ronde : Fragmentation et concurrence des valeurs et principes

Francesca MAURI, Université Côte d'Azur

The EU's rule of law crisis

Odile DUA, Université Libre de Bruxelles

Concilier les responsabilités de l'Etat et de l'entreprise dans le contexte de la crise climatique : analyse des décisions Urgenda et Shell du tribunal de La Haye

Antoine Da SILVA, Université de Sherbrooke

Sun Yang's against Wada before the Swiss Federal Tribunal: lessons to be learnt about pila new chapter 12, revision demands and arbitrators' impartiality

14h - Deuxième table ronde : Contestations et effectivité des valeurs et principes

Eleonora CASTRO, Université Roma-La Sapienza

Legitimacy and effectiveness of provisionally applied treaties between International and Domestic Law

Diego MAURI, Università di Firenze

Les utilisations multiples des concepts de « dignité humaine » et d'« humanité » dans le débat sur les « armes autonomes » : valeurs, principes ou artifices rhétoriques ?

Roza AGABABYAN, Université de Tashkent /Université de Varsovie

Clean hands doctrine and general principles of IL

Jeudi 9 septembre

9h - Table ronde : Questions de droit international présentées par les enseignants-chercheurs du réseau EMOJIE

13h - Fin des travaux et déjeuner dans les jardins de la villa Passiflore

Ce travail bénéficie d'une aide du gouvernement français, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet Investissements d'Avenir UCA^{JEDI} portant la référence n° ANR-15-IDEX-01 et d'un financement par le Programme Erasmus + de l'Union européenne dans le cadre de la chaire Jean Monnet « Union européenne et gestion des crises »

Universités du Réseau EMOJIE

Université d'Aberdeen (Pr. I. Couzigou)

Université Libre de Bruxelles (Pr. A. Lagerwall)

Université de Bucarest (Pr. L. Popescu)

Université Côte d'Azur (Pr. J-C Martin et Pr. A. Millet-Devalle)

Université de Florence (Pr. Micaela Frulli)

Université de Gênes (Pr. L. Schiano di Pepe)

Université Laval (Pr. O. Delas)

Université Lyon III (K. Neri)

Université de Macerata (Pr. A. Caligiuri)

Université de Milan Bicocca (Pr. M. Arcari et Pr. A. Tancredi)

Université d'Etat de Moldavie (Pr. V. Cojocar)

Université « degli Studi della Campania Luigi Vanvitelli », Naples (Pr. C. Vitucci)

Université de Palerme (E. Tramontana)

Université Paris 1 (Pr. P. Palchetti)

Université Paris Nanterre (Pr. F. Latty et Pr. P. Bodeau-Livinec)

Université de Rome Sapienza, (Pr. B. Bonafé)

Université de Sherbrooke (Pr. G. Dufour et Pr. D. Pavot)

Université de Szeged (Pr. P. Kruzslicz)

Université de Toulon (Pr. L. Balmond)

Université de Tunis-Carthage (Pr. H. Ben Mahfoudh)

Université de Varsovie (Pr. W. Czaplinski)

Université Versailles Saint Quentin (Pr. E. Saunier-Cassia)